

Panorama des EHPAD 2021

Des inégalités territoriales en termes d'équipement

Un coût moyen d'hébergement mensuel de 2 183 €

Quelle est, en 2021, l'offre en France métropolitaine pour les personnes âgées dépendantes ?

Combien coûte une place en EHPAD ? Médicalisation des EHPAD : où en sommes-nous en 2021 ?

L'étude réalisée par Uni Santé dresse ainsi un état des lieux de l'offre en France pour répondre à ces questions.

*L'analyse des données statistiques sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est réalisée à partir de la base de données EHPAD développée par Uni Santé * (7 353 EHPAD répartis sur les 95 départements de France métropolitaine - chiffres novembre 2021).*

Le cadre légal français ouvre la reconnaissance de la perte d'autonomie d'une personne âgée à partir de 60 ans bien que dans les faits cela concerne principalement les personnes de plus de 80 ans. L'entrée en établissement se fait dans la plupart des cas après 75 ans, c'est donc la tranche d'âge retenue dans l'étude.

Au 1er janvier 2021, selon les données Insee, la population française compte 6 280 950 personnes de plus de 75 ans (augmentation de 0,05% en 1 an).

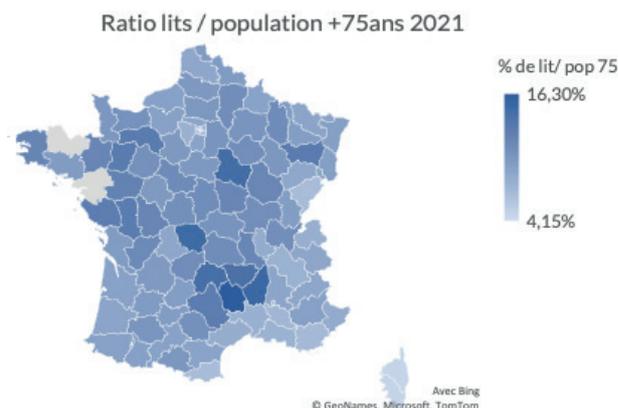
UNE PLACE POUR DIX PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS

En moyenne, l'offre en EHPAD est de 1 place pour 10 personnes de plus de 75 ans (595 982 lits à fin octobre 2021). Ce chiffre est en très légère baisse par rapport à 2020 : 9,49 % contre 9,53%.

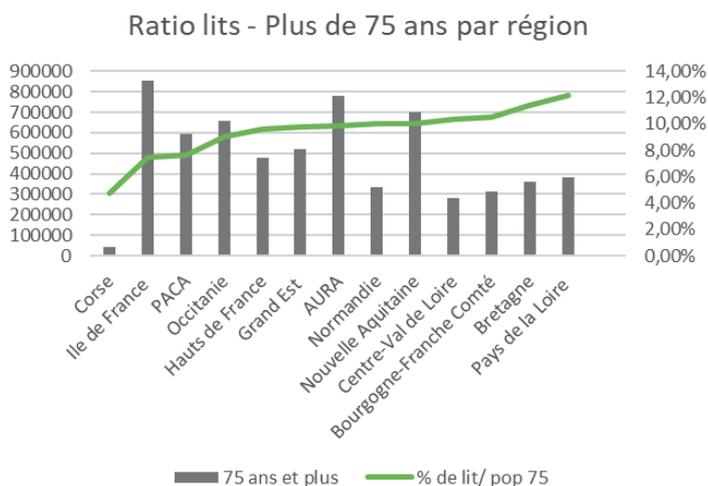


Ratio du nombre de lits en EHPAD / population de plus de 75 ans

Cependant, l'offre est très inégale en fonction des départements : 4,15 places pour 100 personnes de plus de 75 ans à Paris (ratio légèrement en baisse par rapport à 2020) contre 16,30 places pour 100 en Lozère.



Ce constat peut s'appliquer aussi au niveau des régions. En Ile de France et en PACA, le taux d'équipement est inférieur ou égal à 8 places pour 100 personnes de plus de 75 ans. A contrario, en Bretagne ou dans les Pays de la Loire, le taux d'équipement est supérieur à la moyenne nationale.



Répartition des lits par région - 2021

PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS

Plus de 45% des EHPAD sont des EHPAD publics.

Les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) peuvent être publics, privés commerciaux ou associatifs.

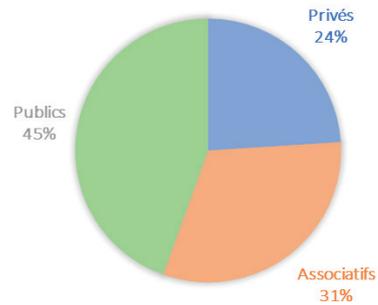
Sur les 7 353 EHPAD, 44,5 % sont des structures publiques, 31,5 % des structures associatives et 24 % des structures privées.

Dans les départements de petites villes et communes rurales, les EHPAD publics sont fortement majoritaires et représentent plus de 68 % des structures présentes.

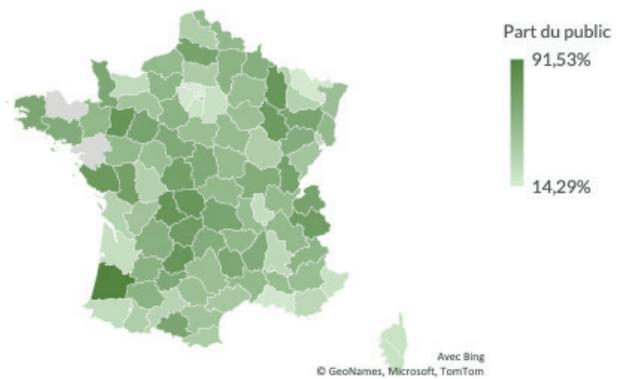
A l'inverse, dans les départements urbanisés, comme les Alpes Maritimes, les Bouches du Rhône, le Val d'Oise, les Yvelines, les Hauts de Seine, le Var, L'Essonne, la Charente Maritime, les EHPAD privés représentent plus de 50 % des structures présentes.

Les établissements associatifs sont, quant à eux fortement représentés dans les départements de l'Est de la France, en Loire Atlantique, en Aveyron, dans les Pyrénées Atlantiques (plus de 50 % des structures présentes).

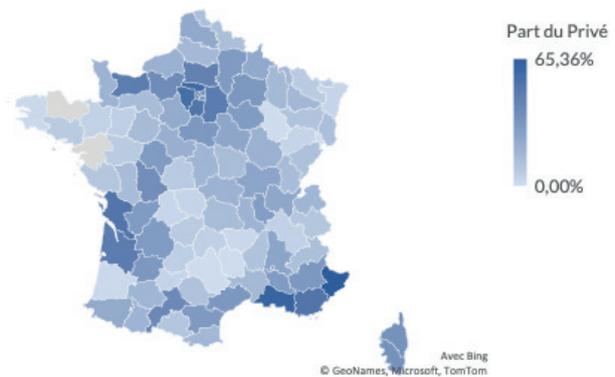
RÉPARTITION EN FONCTION DU STATUT - 2021



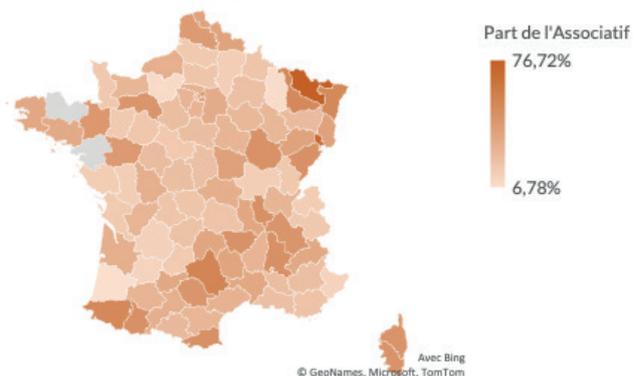
Part du Public - 2021



Part du Privé - 2021



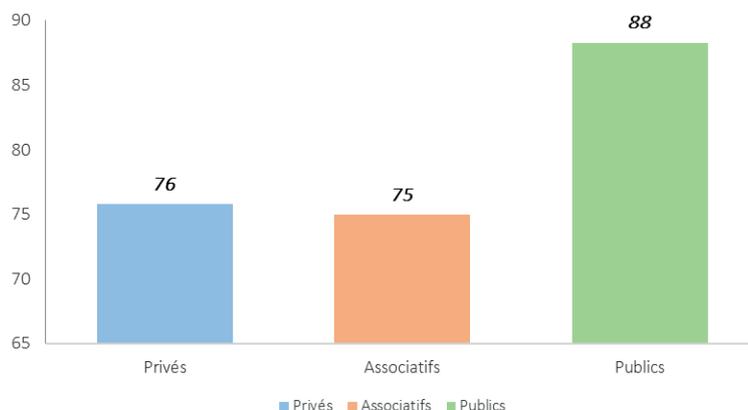
Part de l'Associatif - 2021



81 places en moyenne

La capacité moyenne d'hébergement des établissements est de 81 places : 88 pour les EHPAD Publics, 75 places pour les EHPAD commerciaux et associatifs

Parmi les établissements publics, 25% ont une capacité d'accueil de 100 places et plus.

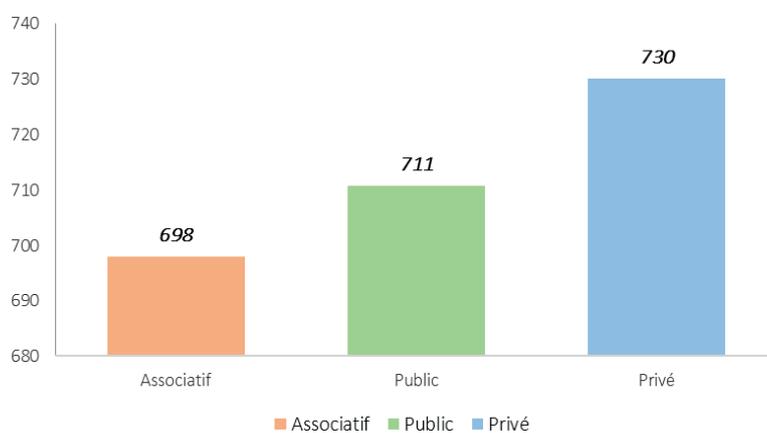


Nombre moyen de lits par statut d'établissement

Un niveau de dépendance moyen des établissements de 713

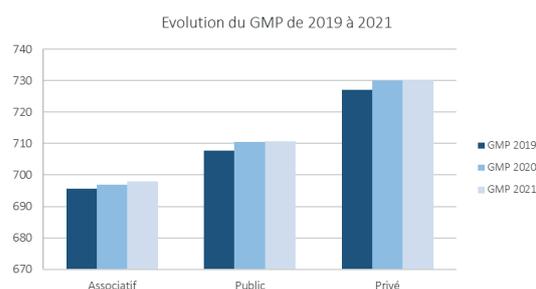
Le niveau de dépendance des personnes accueillies dans un établissement peut être mesuré à partir du Gir Moyen Pondéré (GMP). Le GMP définit le niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement. Plus celui-ci est élevé, plus le niveau de dépendance des personnes âgées est important.

Au niveau France, le GMP moyen est de 713, avec des différences en fonction du statut : de 698 pour les EHPAD associatifs à 730 pour les EHPAD commerciaux, ce qui témoigne d'un accueil de résidents plus « dépendants » au sein de ceux-ci.

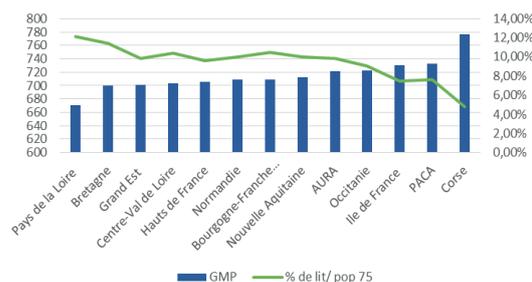


GMP moyen par statut d'établissement

Par rapport à 2019, on note une légère augmentation du degré de dépendance des résidents, notamment au sein des EHPAD commerciaux.



GMP et taux d'équipement



Une corrélation peut être observée entre le GMP moyen et le ratio lits/personnes de plus de 75 ans. Plus le ratio lits - population de plus de 75 ans est élevé, plus le GMP est faible. Dans les Pays de La Loire, avec un ratio de 12,15 % le GMP est de 670 contre 733 en PACA avec un ratio lits de 7,65 %.

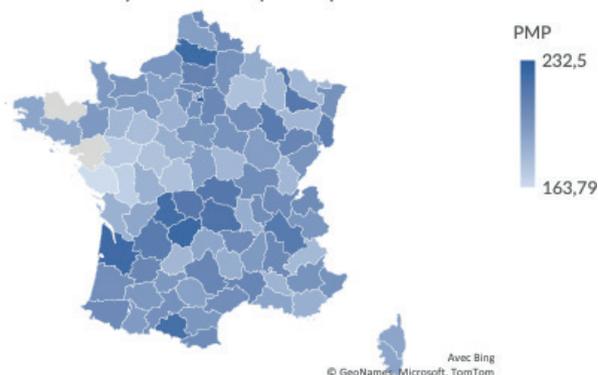
*Données portant sur 91 % des établissements

Un PMP moyen de 197

Au niveau France, le PMP moyen est de 197. Dans Les Pays de La Loire, le PMP moyen est de 173, contre 208 en Ile de France *.

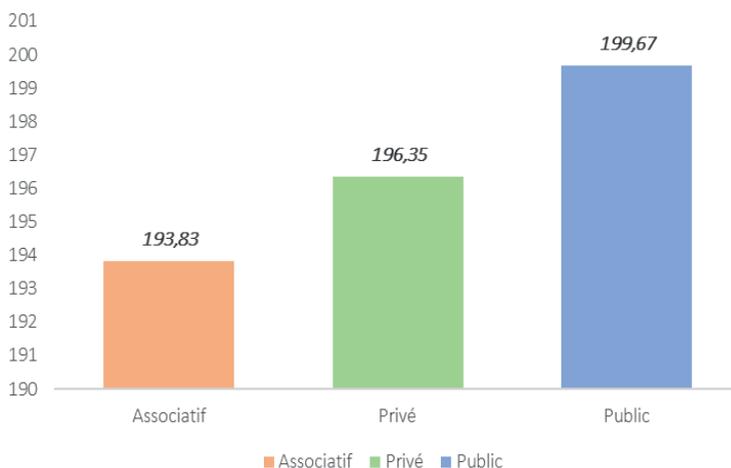
Là encore, on note une différence en fonction du statut : les EHPAD privés ont un PMP moyen de 200 contre 194 pour les EHPAD associatifs.

Pathos Moyen Pondéré par Département - 2021



Accueil de jour : une offre proposée par 20% des EHPAD

Plus de 30% des EHPAD dans la Meuse, le Territoire de Belfort, la Haute Marne, les Landes, les Pyrénées Orientales, le Jura, les Vosges, la Haute Vienne, le Gard,, la Meurthe et Moselle, la Drôme, La Somme, proposent un accueil de jour.

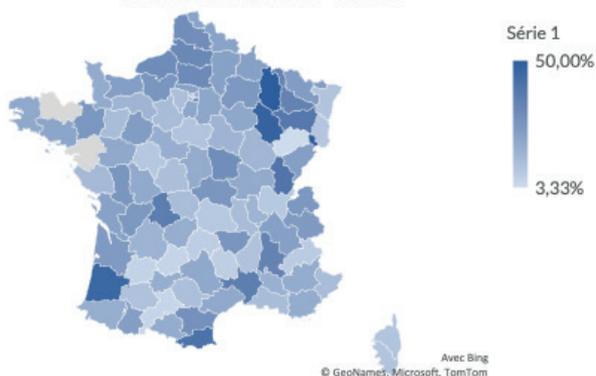


PMP en fonction du statut - 2021

*Données portant sur 86 % des établissements

Par contre, cette offre de répit est peu proposée en Haute Saône, en Haute Garonne, dans le Lot, dans le Lot et Garonne, à Paris, en Lozère, dans le Cantal, dans les Hautes Alpes, dans l'Ain, dans le Puy de Dôme, en Indre et Loire, dans le Haut Rhin (- de 10% des EHPAD).

% d'Accueil de Jour - 2021



PATIENTS ALZHEIMER EN EHPAD : UNE PRISE EN CHARGE PLUS IMPORTANTE DANS LES EHPAD PRIVÉS

La prise en charge des résidents souffrant de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée se fait au sein d'Unités Alzheimer, de Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) ou d'Unités d'Hébergement Renforcées (UHR).

77823 places sont dédiées à la prise en charge de patients Alzheimer au sein d'Unités de Vie Protégées ou d'Unité d'Hébergement Renforcées, soit 13,6 % des places existantes en EHPAD.

Là encore, on note une très forte disparité en fonction des départements, allant d'un ratio de 6,41 % pour le département des Côtes d'Armor à un ratio de 18,66 % en Savoie.

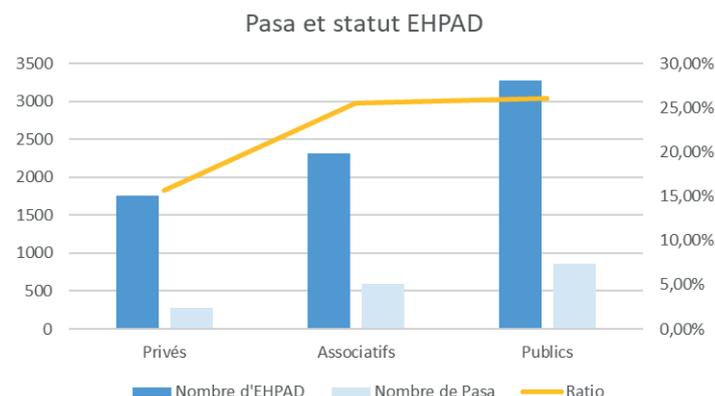
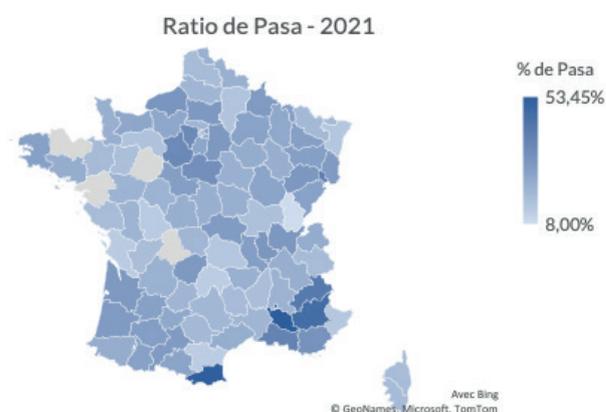
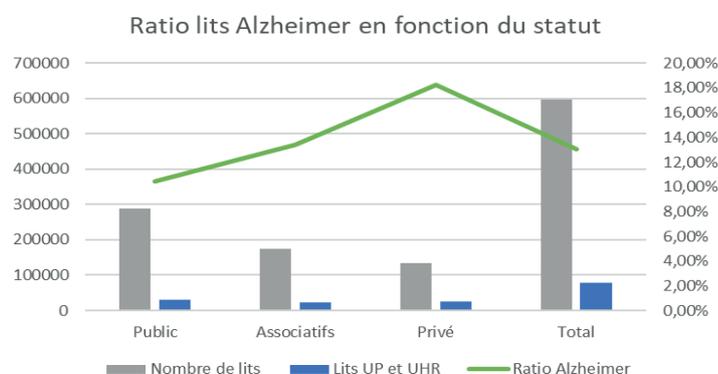
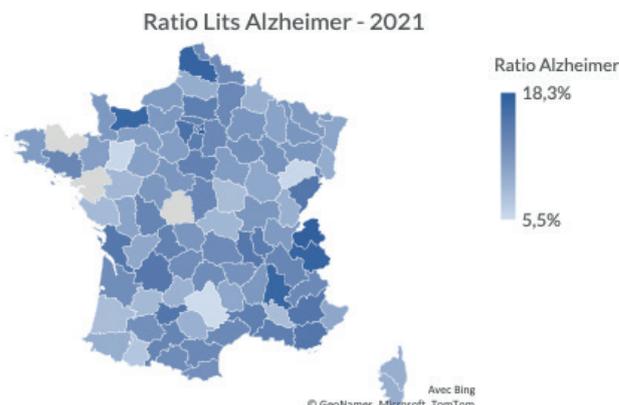
On note également une disparité en fonction du statut des établissements.

Proportionnellement les EHPAD privés proposent un accueil plus important des personnes Alzheimer.

Le Plan Alzheimer 2008-2012 avait prévu de généraliser la réalisation de Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et d'Unités d'Hébergement Renforcées (UHR) dans les EHPAD selon le niveau de troubles du comportement des personnes concernées.

En 2021, un peu plus de 1 721 EHPAD proposent un PASA, soit 23,5 % des établissements, en augmentation par rapport à 2019. Ils sont particulièrement développés dans les départements du Vaucluse, des Pyrénées Orientales, les Alpes de Haute Provence, les Bouches du Rhône.

Par contre, on observe la présence de plus de Pasa dans les EHPAD publics. 26 % des EHPAD publics ont un Pasa, contre 15,7 % pour les structures privés.



HAD, TÉLÉMÉDECINE, WIFI DANS LES CHAMBRES : DES AVANCÉES EN 2021 MAIS DES EFFORTS À POURSUIVRE

80% des EHPAD peuvent proposer un service HAD

79.5 % des EHPAD proposent de l'HAD, mais une offre à développer dans certains départements comme le Tarn et Garonne, le Gers, les Hautes Alpes, le Gard, les Alpes de Haut de Provence, le Bas Rhin, le Doubs (moins de 35% des établissements)

Par rapport à 2020, seuls 2 départements sont en dessous de la barre des 35% : Alpes de Hautes Provenances et Hautes Alpes.

Les départements du Gard, Tarn et Garonne, Doubs, Bas Rhin sont en 2021 à plus de 40 % des EHPAD avec HAD.

27 % des EHPAD sont équipés de Télémedecine

Au niveau France, 27 % des EHPAD sont équipés de télémedecine, soit une augmentation de 4 points par rapport à 2020.

Dans les départements comme le Tarn, la Vienne, l'Aube, la Gironde, la Corrèze, le Gers, le Lot, la Creuse, la Charente, les Deux Sèvres, la Haute Vienne, plus de 50% sont équipés.

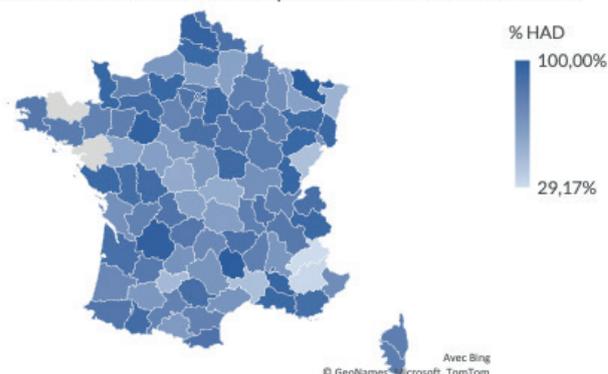
Wifi dans les chambres : 47 % des EHPAD sont connectés

La crise sanitaire a mis en avant l'importance du numérique dans le maintien du lien social des résidents.

A ce jour, 47% des EHPAD proposent le Wifi ou un accès Internet dans toutes ou certaines de leurs chambres, soit par rapport à 2020 une augmentation de 7 points. Là encore on note grandes disparités en fonction des départements et du statut des établissements.

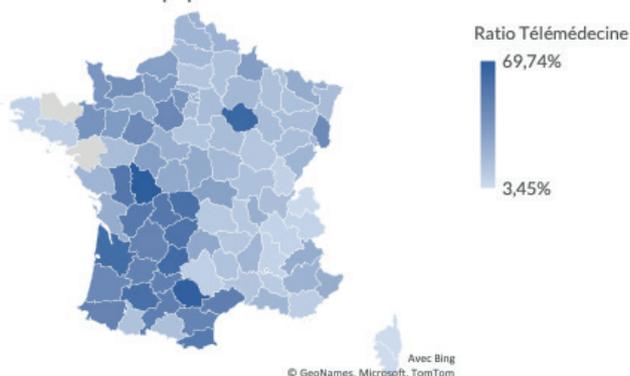
Un déficit d'équipement dans les EHPAD publics : seul 37 % des EHPAD publics proposent du Wifi ou un accès Internet dans toutes ou certaines chambres contre 66% dans les EHPAD privés.

Part des EHPAD avec une Hospitalisation à Domicile - 2021



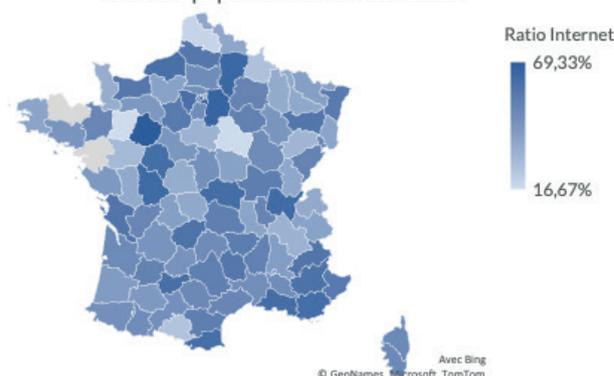
*Données portant sur 95 % des établissements

Taux d'équipement en Télémedecine - 2021

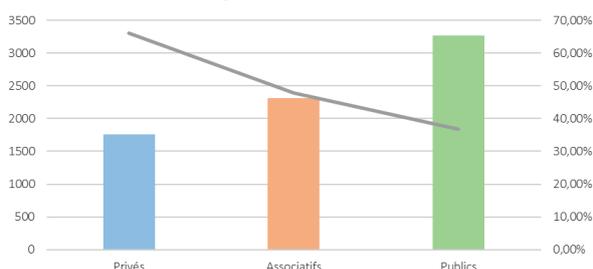


*Données portant sur 96 % des établissements

Taux d'équipement Internet - 2021



Ratio Wifi et/ou Internet en fonction du statut



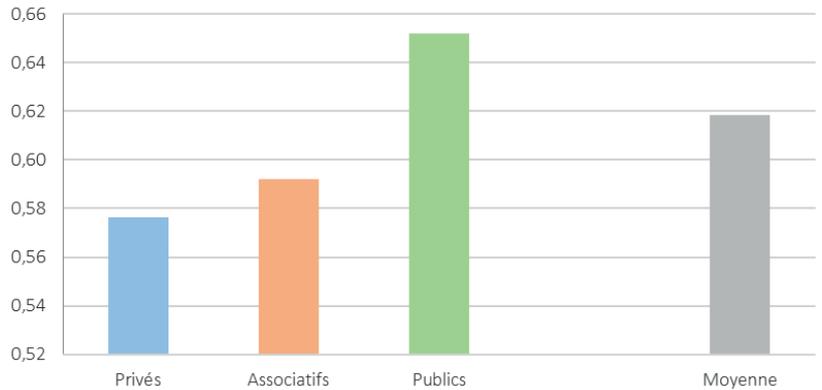
ENCADREMENT : UN TAUX STABLE PAR RAPPORT À 2020

Un taux d'encadrement moyen de 0,62

Le taux d'encadrement global se définit comme le nombre d'emplois directs en équivalent temps plein par rapport au nombre de résidents accueillis. Toutes les fonctions présentes dans l'EHPAD, à savoir les salariés appartenant aux pôles administratifs, de restauration, d'animation, d'hébergement et de soins sont prises en compte dans le calcul du taux d'encadrement global.

Le taux d'encadrement global moyen est de 62 équivalents temps plein pour 100 résidents*. Des différences sont à noter en fonction du statut juridique des structures : 65 pour les EHPAD publics, 59 pour les EHPAD associatifs et 58 pour les EHPAD privées.

EIP en fonction du statut - 2021

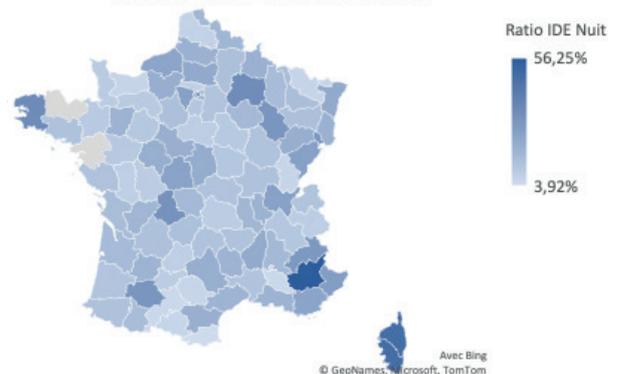


*Données portant sur 98 % des établissements

Infirmière la nuit : 16% des EHPAD ont mis en place un dispositif IDE la nuit

16% des EHPAD ont mis en place un dispositif IDE la nuit (présence ou astreinte). Cette mise en place diffère en fonction du statut de l'établissement : 20% dans le public contre 10% dans les EHPAD privés ou associatifs.

Part d'EHPAD avec IDE de nuit



UN COÛT MOYEN D'HÉBERGEMENT MENSUEL EN 2021 DE 2 183 €

La tarification dans les EHPAD repose sur les trois composantes de la prise en charge des personnes âgées :

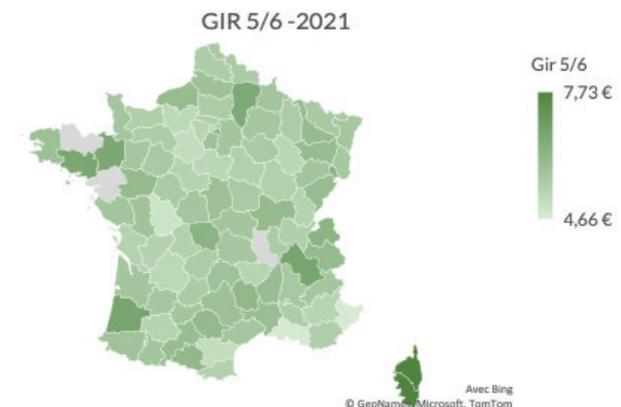
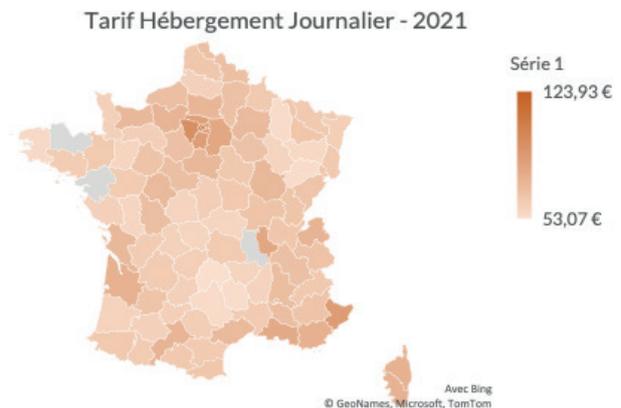
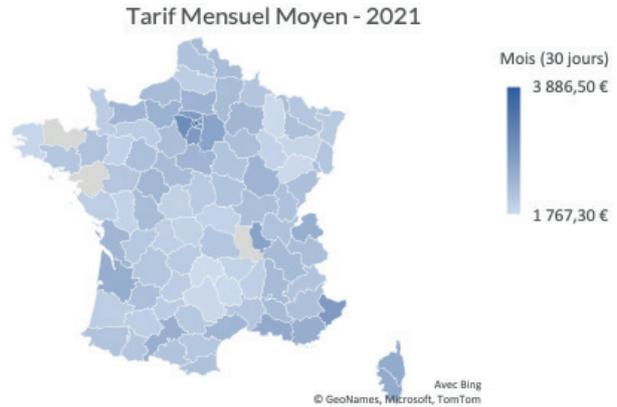
- le soin (pris en charge par l'Assurance maladie),
- la dépendance (partiellement prise en charge par les départements à travers l'allocation personnalisée d'autonomie et par les résidents qui acquittent un ticket modérateur (Gir 5/6)
- l'hébergement (à la charge du résident, de ses obligés alimentaires ou du département avec l'aide sociale à l'hébergement).

Le tarif journalier (hébergement + tarif Gir 5/6) moyen en chambre simple est de 72,77 € soit 2183. Par rapport à 2020, on note une augmentation moyenne de 26 €/mois

Par contre, sur Paris le tarif mensuel moyen est de 3 886,5 €, 3 448 € dans les Hauts de Seine et 2 997 dans les Yvelines. A l'opposé, dans le Cantal, la Haute-Saône, la Meuse, celui-ci est inférieur à 1 800 €.

On observe donc de fortes disparités en fonction des départements. Celles-ci s'expliquent en grande partie par le type de structures, publiques, commerciales et associatives et du ratio lits/personne de plus de 75 ans.

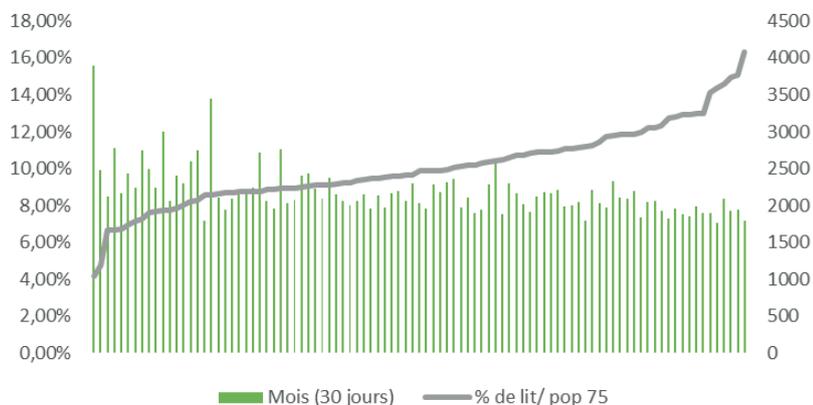
De plus, lorsque l'on regarde les chiffres dans le détail, on remarquera la relation suivante : Plus le tarif hébergement journalier est faible plus il tend à être compensé par un tarif GIR 5/6 élevé. Ainsi si nous prenons les Alpes-Maritimes qui présente un tarif d'hébergement journalier de 86,89€, le GIR 5/6 moyen sera de 4,66€ ; à l'inverse, dans le département des Landes où le tarif d'hébergement moyen est de 58,73€, le GIR 5/6 moyen s'élève à 6,74€.



Une corrélation entre le taux d'équipement et le tarif moyen d'hébergement

Les départements urbanisés présentent généralement une moyenne tarifaire plus élevée compte-tenu de la prépondérance du privé et d'un ratio plus faible.

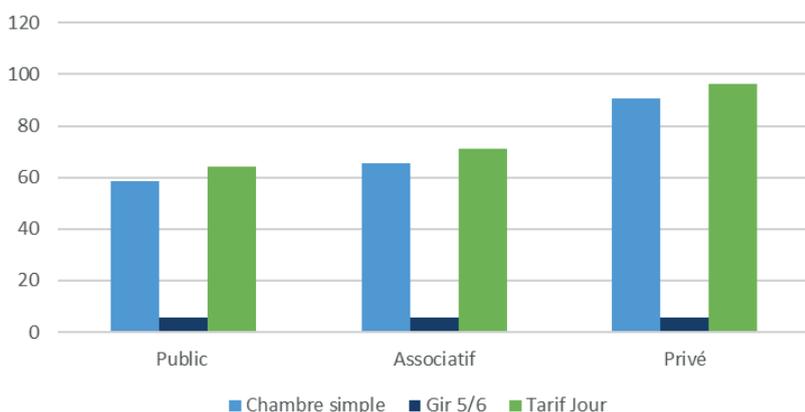
Rapport Taux d'équipement et Tarifs



Tarif hébergement en fonction du statut

Un tarif moyen journalier (sur la base d'une chambre simple + Gir 5/6) de 64 € pour les EHPAD publics à 96 € pour les EHPAD privés.

Tarif journalier en fonction du statut



CONCLUSION

L'analyse des données 2021 tirées des bases Uni Santé nous permet aujourd'hui d'observer différents éléments :

(a) Il semble tout d'abord que l'offre d'hébergement en EHPAD, bien que conséquente avec plus de 550 000 lits à fin octobre 2021, est aujourd'hui insuffisante afin de faire face à l'avancée en âge que connaît notre pays avec un ratio de lits qui présente une tendance négative. Ainsi, afin de faire face au vieillissement de la population française, qui va s'accroître ces prochaines années avec l'arrivée des séniors issus du « baby-boom », il semble primordial aujourd'hui d'accroître les ouvertures de lits notamment dans les grandes aires urbaines telles que l'Île de France même si cela semble contraire au virage domiciliaire voulu par le gouvernement.

(b) De plus, une analyse géographique fine de la localisation des EHPAD (voir par ailleurs notre étude menée sur le département des Bouches-du-Rhône) nous montre aujourd'hui que sous la pression foncière, les séniors sont de plus en plus repoussés en dehors des cœurs de ville soit dans des zones péri-urbaines souvent mal desservies par les transports en commun ayant pour conséquences directes de :

- Rendre les visites de la part des familles plus difficiles contribuant ainsi à un plus grand isolement de personnes déjà fragiles par nature
- Compliquer le développement de nouveaux modèles d'EHPAD ouverts servant de centre de soins et de services pour les personnes vulnérables qui résident à proximité de l'EHPAD du fait de la difficulté économique et logistique que représente la mise en place d'un service de ramassage directement géré par l'EHPAD. Ainsi, bien que la réflexion sur les nouveaux modèles d'EHPAD est aujourd'hui tout son sens, celle-ci doit être imaginée dans une logique urbanistique globale.

(c) D'autre part, bien que nous aurions pu craindre une hausse importante des tarifs du fait de la crise sanitaire ; qui a notamment entraîné de fortes difficultés de recrutement et donc un recours important au CDD et intérim alourdissant du fait les charges des

établissements; la hausse semble contenue à 26€/mois en moyenne par rapport à 2020. Cependant, le tarif moyen reste très élevé en France ce qui pose une nouvelle fois la question du financement d'autant plus que la loi Grand Age promise par le gouvernement n'a une nouvelle fois pas vu le jour cette année et ne verra probablement pas le jour avant 2023, la question de la perte d'autonomie et de son financement étant une nouvelle fois limitée à une inscription dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

(d) Enfin, on notera une évolution importante et salutaire des nouvelles technologies en EHPAD avec une forte hausse des installations internet et de télémédecine. Cette évolution va de pair avec la crise sanitaire mais va dans le sens d'une meilleure prise en charge des personnes âgées.

À PROPOS DES BASES UNI SANTÉ

Développée depuis 2010, la base de données EHPAD Uni Santé répertorie l'ensemble des EHPAD sur le territoire français, à partir du fichier Finess.

Pour chaque établissement :

- (a) Caractéristiques, spécificité et labellisation : unité Alzheimer, PASA, UHR,
- (b) Accueil : type d'accueil, GMP, PMP...
- (c) Personnel médical et para médical,
- (d) Hébergement, vie dans l'établissement,
- (e) Tarif : tarif hébergement, tarif dépendance,
- (f) Cadre général ...

Une mise à jour est effectuée tous les ans auprès des établissements.

Contact entreprise

Christine Hospital
chospital@uni-sante.fr
+ 33 6 08 99 85 66